



RAPPORT DU MAIRE RAMEZ AYOUB SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LORRAINE

Déposé à la séance ordinaire du conseil municipal
le mardi 11 novembre 2014

Chères Lorraines,
chers Lorrains,

À titre de maire de Lorraine et en vertu de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, c'est avec fierté que je vous fais rapport sur la situation financière de notre ville pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2013.

Je dépose également, en annexe, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste des contrats de plus de 2000 \$, qui totalisent plus de 25 000 \$, intervenus pendant cette période.

LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Au terme de l'exercice financier 2013, nos livres démontrent un surplus de 442 444 \$. De ce montant, 322 169 \$ proviennent de la Ville de Lorraine et 120 275 \$ des organismes compris dans notre périmètre comptable. Ces organismes inclus dans notre rapport financier, en fonction de notre quote-part sont :

- la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ;
- la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine ;
- le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers ont été vérifiés par la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C., qui mentionne leur conformité dans tous leurs aspects significatifs et qui atteste qu'ils présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lorraine et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2013.

LE PLAN D'ACTION 2014

Le programme triennal d'immobilisations adopté en décembre 2013 prévoyait des investissements de l'ordre de 3 352 000 \$ dans les parcs et espaces verts, les infrastructures et l'aménagement du territoire et les bâtiments municipaux ainsi que pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements.

Une part considérable de ce montant a été injectée dans des services touchant directement la population. Le réseau d'aqueduc du boulevard Prince-Val, des avenues de Fontenay et de Neufchâteau, de la rue de Charmes et de côte de Moselle a été complètement remplacé notamment grâce à une subvention de 1 306 650 \$ provenant du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Des travaux majeurs ont été réalisés sur les berges du ruisseau Dominique-Juteau, en parallèle à une campagne de sensibilisation auprès des riverains quant aux bonnes pratiques à adopter pour contrer l'érosion des berges.

Nous avons poursuivi le programme de revitalisation des parcs, des sentiers et des placettes. Les parcs des Érables, des Bouleaux et Châtenois ont été réaménagés et les placettes de Couvonges, d'Haguenau, de Fey, de Saint-Mihiel, d'Argonne, de Prény, de Belleau, d'Étain et de Laferté ont été verdies et fleuries. Le sentier situé à la jonction des boulevards Prince-Val et d'Orléans a été repavé et la pente a été adoucie pour faciliter la circulation des piétons.

Au cours de la dernière année, nous avons adopté plusieurs politiques et plans d'action qui guideront nos actions futures en ce qui a trait au développement des services à la population. La précieuse collaboration de groupes de citoyens nous a permis de mettre à jour la politique familiale et son plan d'action ainsi que de mettre en place la toute première politique Municipalité amie des aînés.

En matière de sécurité publique, il faut souligner que l'impartition des services permet aux contribuables lorrains d'économiser des sommes considérables pour une qualité de service équivalente. Cette année, nous avons recueilli les fruits de la renégociation de l'entente intervenue en 2013 avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville. La vigilance dont nous avons fait preuve et la négociation soutenue entre la Ville et la Régie nous a permis de limiter la hausse de notre quote-part pour les dix prochaines années.

De plus, une nouvelle entente conclue avec le Service de sécurité incendie de la ville de Bois-des-Filion, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015, nous permettra de stabiliser les coûts du service jusqu'en 2025 tout en assurant la qualité des prestations aux citoyens.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'EXERCICE 2014

En 2014, le conseil municipal de la Ville de Lorraine a approuvé un budget équilibré de 14 633 206 \$. Selon nos dernières vérifications et analyses, l'année financière en cours devrait se terminer avec un excédent budgétaire de 217 233 \$ provenant d'une gestion rigoureuse de la part de notre administration. À cela, s'ajoute un surplus financier d'exception de 2,4 millions de dollars provenant de la signature de l'acte de vente du terrain situé sur le chemin de la Grande-Côte. Cet excédent nous permettra, entre autres, d'investir davantage dans les services aux citoyens ainsi que dans nos infrastructures afin d'assurer la pérennité de nos équipements, sans pour autant augmenter la dette générale.

Le M Lorraine, cette nouvelle construction de 98 unités d'habitation permettra aux Lorraines et aux Lorrains d'avoir une solution en matière de logement. Ces revenus de taxes municipales et de mutation évalués à 96 000 \$ pour 2015 représentent une source financière notable pour notre municipalité dont les revenus proviennent presque exclusivement des taxes des particuliers. Ces revenus seront à la hausse en 2016, avoisinant les 820 000 \$ en taxes et en droits de mutation.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Au cours de l'année 2014, les membres du Conseil ont reçu le traitement suivant : le salaire annuel de base du maire est de 59 723,57 \$ auquel s'ajoute une allocation non imposable de 15 787 \$; le salaire de base des conseillères et du conseiller est de 21 606,09 \$ auquel s'ajoute une allocation non imposable de 10 803,04 \$; l'allocation mensuelle attribuée au maire suppléant est de 405,19 \$, en plus d'une somme non imposable de 202,59 \$.

À titre de vice-président de la Régie intermunicipale de police, le maire recevra en 2014 3 500 \$, alors que les conseillères Kathleen Otis et Martine Guilbault recevront respectivement 1 650 \$ et 550 \$. Des jetons de participation sont également octroyés : 350 \$ pour le maire et 275 \$ pour les conseillères. Pour sa participation au Comité du régime de retraite de la Régie de police, le maire reçoit 1 312,50 \$ pour l'année.

À la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, le maire, qui agit à titre de vice-président, reçoit 368,73 \$ par mois, tandis que la conseillère reçoit 247,65 \$ ainsi qu'une allocation mensuelle non imposable de 123,83 \$.

À la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville, le maire reçoit une rémunération mensuelle de 600 \$ ainsi que 300 \$ par participation aux séances. À titre de président de la Conférence régionale des élus des Laurentides, le maire recevra en 2014, 5 277 \$ ainsi que 1108 \$ de jetons de participation. Enfin, pour siéger à l'assemblée des organismes suivants, un représentant du Conseil reçoit par présence :

- 100 \$ du Centre de tri Tricentris ;
- 150 \$ du Conseil intermunicipal de transport.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015

Cette année encore, à quelques semaines du dépôt du budget, le gouvernement du Québec a annoncé des changements dans le programme du Pacte fiscal. Ce partenariat intervenu entre Québec et les municipalités prévoyait, pour les années 2007 à 2013, une remise de la TVQ. Ainsi, au 1^{er} janvier 2014, nous aurions obtenu un remboursement de 100 %. Or, en 2014, une modification unilatérale de l'entente sur les règles de remboursement limité à 62,8 % nous a privés de 225 000 \$. Contre toute attente, le gouvernement a décidé de changer une fois de plus les règles pour 2015 en limitant le remboursement à 50 % de la TVQ. Par conséquent et en fonction des modifications au Pacte fiscal, la Ville doit prévoir un manque à gagner de 130 000 \$ pour l'exercice financier 2015, une somme qui devra malheureusement être absorbée par les contribuables lorrains.

À cette perte fiscale s'ajoute une majoration de notre quote-part au Conseil intermunicipal de transport des Laurentides. De fait, l'amélioration des services aux usagers ainsi que l'augmentation de la fréquence et le nombre de circuits d'autobus, combinés à une diminution de la subvention versée au transport adapté, engendrent une augmentation de notre quote-part de l'ordre de 21 %, soit 87 883 \$ sur un montant de 506 799 \$.

C'est ainsi, confrontés à des défis de taille que l'administration municipale et les membres de la Commission des finances doivent redoubler de rigueur dans la préparation du budget pour l'exercice financier 2015. Dans un souci de transparence et de saine gestion, nous concentrons nos efforts pour vous présenter en décembre un budget équilibré qui limitera l'augmentation des dépenses.

À l'heure où les efforts des contribuables sont grandement sollicités, votre conseil municipal s'engage à faire des choix qui respecteront le cadre financier de la Ville, en s'assurant d'investir dans les infrastructures et des projets porteurs pour notre communauté.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2015, 2016 et 2017

Les orientations budgétaires 2015 comporteront des projets que nous souhaitons réaliser au cours des trois prochaines années. C'est en demeurant à l'écoute de vos besoins que nous sommes à même de prioriser les investissements en matière de développement durable, de préservation de l'environnement, d'activités culturelles et de loisirs, de mise en valeur de nos parcs et espaces verts et, bien entendu, de mise à niveau de nos infrastructures routières et de notre réseau d'aqueduc.

Soyez assurés que nous poursuivrons nos démarches auprès de différentes instances gouvernementales pour récupérer les sommes qui nous reviennent, tout comme nous l'avons fait cette année en obtenant des subventions totalisant près de 5 222 544 \$ pour la rénovation et la mise en valeur du domaine Garth, pour l'acquisition et la préservation de la forêt du Grand Coteau, pour la réfection de nos routes et de notre réseau d'aqueduc ainsi que pour le développement culturel.

ADOPTION DU BUDGET 2015

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de l'administration municipale qui s'est investi dans la préparation du budget 2015, qui sera adopté en séance extraordinaire le mercredi 10 décembre prochain, au Centre culturel. Ce rapport, de même que les listes des contrats, sera disponible au www.ville.lorraine.qc.ca/services-aux-citoyens/administration-municipale/budget.



Ramez Ayoub
Maire